

M-M-RvaxPro poudre et solvant pour suspension injectable en seringue préremplie. Vaccin rougeoleux, des oreillons, et rubéoleux (vivant) – [virus de la rougeole, virus de la rubéole, virus des oreillons]

PUBLIÉ LE 08/09/2026 - MIS À JOUR LE 09/09/2026

TENSION D'APPROVISIONNEMENT 01/09/2026

DCI

Virus de la rougeole, virus de la rubéole, virus des oreillons

Indications

- M-M-RvaxPro est indiqué pour la prévention conjointe de la rougeole, des oreillons, et de la rubéole chez les sujets dès l'âge de 12 mois.
- M-M-RvaxPro peut être administré aux nourrissons à partir de l'âge de 9 mois dans certaines circonstances. Pour une utilisation lors d'épidémies de rougeole, ou pour la vaccination en post-exposition, ou pour une utilisation chez les sujets âgés de plus de 9 mois non encore vaccinés au préalable qui sont en contact de femmes enceintes « réceptives », et pour les personnes pouvant être « réceptives » aux oreillons et à la rubéole.

Laboratoire exploitant

MSD France

Observations particulières

- Situation en ville : tension ;
- Situation à l'hôpital : non impactée ;
- Contingement quantitatif en ville ;
- Date de remise à disposition prévue : indéterminée.

Pour connaître les alternatives possibles à ce vaccin, consulter vaccination-info-service.fr ou bien se référer aux recommandations de la HAS ou au Résumé des caractéristiques du produit (RCP) pour ce vaccin.

Afin de sécuriser autant que possible la situation en France et de préserver les stocks disponibles, la vente et l'exportation du médicament par les grossistes répartiteurs vers l'étranger est interdite à compter de la publication de cette fiche d'information sur notre site (application de la loi de santé publique 2016-41 publiée au Journal Officiel le 27 janvier 2016 et des dispositions des articles L. 5121-30 et L.5124-17-3 du Code la Santé Publique).

Cette mesure d'interdiction de vente en dehors du territoire national, ou aux distributeurs en gros à l'exportation, doit être appliquée et respectée jusqu'à la remise à disposition normale du médicament, permettant un approvisionnement continu et approprié du marché national.